

Le réaménagement contrarié par les murs?

NYON Alors que le futur visage de la place Perdtemps et de son parking est toujours en cours d'élaboration, le passé des lieux pourrait mettre quelques bâtons dans les roues de ce projet majeur pour la ville.

PAR GREGORY.BALMAT@LACOTE.CH

« Je ne suis pas un politicien. Je joue mon rôle de président de Pro Novioduno en veillant à la préservation du patrimoine de Nyon. » Il n'empêche, le processus initié en mai par Vincent Guillot pourrait avoir des répercussions sur un sujet éminemment politique: le futur parking souterrain de Perdtemps et les aménagements prévus à sa surface. Au printemps, le nouveau président de l'association nyonnaise envoyait au canton le fruit d'une cinquantaine d'heures de travail: une étude historique fouillée du site de Perdtemps, notamment de ses murs, de ses escaliers et de ses arbres. Fort de ses découvertes, l'archiviste de profession assortissait son envoi d'une demande de révision du recensement du site.



Nous faisons évidemment preuve de souplesse, nous ne sommes pas là pour empêcher tout développement.

ALBERTO CORBELLA
CONSERVATEUR CANTONAL

L'endroit bénéficiant jusqu'à présent de la note 3 – qui qualifie les objets d'importance



L'escalier situé à l'angle de l'avenue Viollier et de la rue Saint-Jean a été construit en 1886. A droite, difficile de reconnaître les murs du Petit-Perdtemps sur cette image de synthèse du projet «Pleine terre». LÜSCHER, ARCHIVES COMMUNALES DE NYON, FONDS BERGER / PAYSAGESTION, LOCALARCHITECTURE, KÜNG ET ASSOCIÉS ET MRS PARTNER.



locale -, Vincent Guillot demandait que la notation de Perdtemps soit rehaussée à 2, soit celle d'un site d'intérêt cantonal.

Un canton réceptif

«Le canton a rapidement envoyé quelqu'un sur place pour étudier le périmètre concerné», explique l'intéressé. La Division des monuments et sites n'a pas traîné et a attribué

la nouvelle note. Pour Alberto Corbella, conservateur des monuments et sites à la Direction générale des immeubles et du patrimoine, l'intérêt historique de la place et de ses murs ne fait aucun doute: «En Suisse, il s'agit de l'un des derniers vides contenus dans des limites toujours présentes et vieilles de plus de deux siècles. Le site présente des qualités culturelles et patrimoniales in-

déniables». Quelles seront les conséquences de cette révision sur le gigantesque projet de parc et de parking souterrain prévu sur la place? En l'état, rien de très concret. «Recenser en note 2 revient à informer le propriétaire des lieux que son bien a une valeur culturelle et patrimoniale énorme, explique Alberto Corbella. Mais cela n'a rien de contraignant légalement parlant.»

Il en ira tout autrement si le dossier nyonnais poursuit le parcours naturel des sites notés 2. La prochaine étape consiste à inscrire le tout à l'inventaire cantonal, ce qui constitue une mesure de protection bien plus contraignante... «Le processus est lancé et peut prendre plusieurs mois, précise Alberto Corbella. C'est une décision politique qui doit résulter d'une pesée d'intérêts entre les besoins de la société et la nécessité de préserver le patrimoine.»

ressortir les images de synthèse du projet «Pleine terre», lauréat des mandats d'études parallèles, pour prendre la mesure des ajustements potentiels. A commencer par le mur nord du Petit-Perdtemps qui semble pratiquement disparaître au profit de l'imposante baie vitrée de la surface commerciale semi-enterrée.

Pas de panique

Reste qu'il est sans doute trop tôt pour entrer dans des considérations aussi concrètes. D'une part parce que si l'inscription de l'objet à l'inventaire cantonal devait se confirmer, la commune, en sa qualité de propriétaire, pourrait faire valoir son droit de recours. Mais également parce qu'il faut garder à l'esprit que «Pleine terre» est toujours en cours d'élaboration et ce qui a été retenu à l'époque fait plus figure d'une très riche note d'intention que d'un projet sur le point de sortir de terre tel quel. «Bien sûr, il s'agirait d'une difficulté supplémentaire, commente le syndic de Nyon Daniel Rossellat lorsqu'il évoque une potentielle protection accrue du site. Mais c'est presque un classique lorsque l'on a des grands projets pour Nyon, ne serait-ce qu'en raison du passé romain de la ville. C'est le prix à payer lorsque l'on souhaite construire le patrimoine de demain.»

Un bout d'histoire insoupçonné

«C'est vrai, ces constructions sont devenues pratiquement invisibles aux yeux de la plupart des Nyonnais. Pourtant, les murs de Perdtemps sont les précieux témoins de l'histoire de la ville.»

Vincent Guillot, nouveau président de Pro Novioduno, sait de quoi il parle: il a passé près d'une cinquantaine d'heures à éplucher les archives communales pour retracer l'histoire de la place Perdtemps. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que ce lieu emblématique de Nyon, promis à des transformations radicales, a été bien des choses avant de devenir un parking. Les premières mentions de «Pertems» datent d'avant le XVI^e siècle. Cette vaste zone herbeuse, alors située en banlieue de la ville, accueillait des foires, servait de stand de tir et de place de rassemblement à une compagnie au service de l'occupant bernois.

«Pour l'anecdote, le stand de tir se situait à l'emplacement actuel de l'office du tourisme et les fusils étaient braqués en direction de Lausanne», détaille le président de l'association dédiée à la protection du patrimoine nyonnais.



Un des 221 fameux anneaux du Petit-Perdtemps encore visibles aujourd'hui.

En 1806, la configuration de la zone connaît une importante évolution avec la construction des deux murs qui délimitent le Petit-Perdtemps. Mais, à l'époque, ils s'arrêtent juste avant les rampes (ou poterne) qui relient le bas au haut de la place. Une première portion longeant l'avenue Viollier est également construite.

En 1807, le maréchal-ferrant Müller fournit plusieurs dizaines d'anneaux – toujours visibles aujourd'hui –, qui sont insérés dans les murs. Ceux mis en place sur l'actuel parking servent à attacher le bétail, les

exemplaires fixés au mur qui donne sur la rue Saint-Jean étant, eux, réservés aux chevaux et aux chars.

«En quelque sorte, on peut dire que c'est le début de l'affectation de Perdtemps en parking», s'amuse Vincent Guillot. Ces aménagements marquent surtout l'essor de l'important marché aux bestiaux, qui profite de la proximité des abattoirs alors situés sous l'actuel cinéma Capitole. L'activité est même développée en 1835, avec l'agrandissement des murs du Petit-Perdtemps et de celui de l'avenue Viollier. De nouvelles boucles sont commandées, mais cette fois-ci au maréchal-ferrant Perret. «Aujourd'hui, 221 anneaux datant de ces deux époques sont encore visibles», détaille Vincent Guillot.

Le marché au bétail ne quittera le centre-ville de Nyon qu'en 1973, sous la pression d'un trafic automobile toujours plus important.

Quant au parking actuel, il a poussé son premier cri en 1962, avec une version à 180 places, laquelle s'est musclée six ans plus tard en proposant 200 emplacements supplémentaires.